



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	TOURNOI DÉPARTEMENTAL JEUNE
N° de dossier Poona :	
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton centre dombes
Lieu de la compétition :	Villars les dombes

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :				Circuit jeunes	
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.					
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :					
Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI
Le niveau géographique de la compétition est :				Départemental / Comité	
2) La compétition se déroule du :			18/05/2025	2025	au 18/05/2025 2025
3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains	
Salle 1 =		terrains			
Salle 2 =		terrains			
Salle 3 =		terrains			
Salle 4 =		terrains			
4) Le logiciel utilisé sera :		BadNet			
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :			AGRAIN Morgan		
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.					
6) le (la) GÉO principal(e) est :			Dubien Frédéric		
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.					

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de				NC	à	R4	
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.							
8) Les disciplines sont les suivantes :							
SH	oui	SD	oui	DH	non	DD non	Mx non
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)							
9) Chaque joueur peut participer à maximum :					une	discipline(s)	
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en					Poules puis élimination directe		
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.							
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.							

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera		individuellement ou par club	
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au		06/05/2025	2025 (12 jours avant le début du tournoi)
Le nombre maximum de joueurs sera de		100	pour l'ensemble de la compétition
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :			
Critère 1 - Date d'inscription			
Critère 2 - Date de paiement			
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)			
adresse mail :	Contact@badcentredombes.fr		
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=30089		
adresse postale :			
15) Le joueur devra être licencié		à la date du tirage au sort	
16) Les droits d'engagement sont de :			
1 tableau	10	2 tableaux	3 tableaux
Par équipes			

17) Le paiement se fera	individuellement ou par club		
18) Le paiement est à effectuer		en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous	
https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=30089			
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	08/05/2025		(Jeudi 10 jours avant le tournoi)
La confection des tableaux sera effectuée le :	08/05/2025		(Jeudi 10 jours avant le tournoi)
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH		

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait à partir de la date du tirage au sort, il est nécessaire d'appeler l'organisateur et/ou le JA pour le prévenir. Un justificatif est à envoyer (sous 5 jours) directement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton (+ copie à l'organisateur) en précisant date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom pour faciliter le traitement de la demande, par mail : david.chaillou@badminton-aura.org

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	DTL81
Le volant de référence plastique sera	Yonex Mavis 500

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera	en auto-arbitrage intégral
---	----------------------------

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

30) Les feuilles des matchs	ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.
-----------------------------	--

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	Toujours faute

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les juniors ne seront inclus dans les tableaux que si le nombre de place sur les autres catégories le permet, autrement dit, que si l'échéancier de la journée ne dépasse pas 9h-18h.

Le tournoi est également ouvert aux joueurs des départements limitrophes, dans ces mêmes catégories d'âges, filles et garçons confondus. Cependant, ces joueurs dits "extérieurs" ne seront pas intégrés au classement annuel établi dans le cadre du circuit départemental jeune (CDJ). Mais leurs points seront comptabilisés sur leur classement personnel.

Une première version des convocations sera envoyée aux responsables des clubs le 13/05/2025 (5 jours avant la date de début du tournoi), une seconde version sera envoyée si nécessaire (en cas de forfaits par exemple) le 16/05/2025 (2 jours avant la date de début du tournoi).

Les volants sont à la charge des joueurs (partage)

Toutes les séries se joueront en simple.

Tous les matchs seront scorés, par le joueur du match précédent (sur ce même terrain) qui a perdu. Le scoreur ne fait pas office d'arbitre.

En cas de litige, tout joueur pourra faire appel au JA qui prendra les décisions qu'il juge adaptées à la situation. Les matchs des catégories minibad/poussin seront suivis (comptage et placement) soit par un bénévole du club, soit par un parent de joueur (hormis si son enfant joue ce match), soit par un joueur ou une joueuse « expérimenté(e) » de catégorie cadet ou junior. Les cadet(te)s et juniors inscrits sur ce tournoi s'engagent également à se rendre disponible et volontaire pour suivre des matchs des catégories minibad/poussin.

Dès son arrivée, chaque joueur devra venir se faire pointer à la table de marque. Un parent, référent ou représentant de son club devra aussi se faire pointer à la table de marque pour être identifié par les organisateurs en cas de besoin.

Tout joueur s'absentant pendant le tournoi devra en informer son parent, référent ou représentant de son club qui le signalera, en sa présence, à la table de marque et au JA sous peine d'être disqualifié s'il ne se présente pas à l'appel de son match.

Le Juge-Arbitre a le pouvoir de disqualifier un joueur ne respectant pas totalement ou partiellement les règlements (RGC, règlement du CDJ et règlement particulier), et/ou qui aurait concédé des matchs par forfait dans le but calculé de favoriser ou de porter préjudice à un autre joueur ou pour toute autre raison contraire à l'éthique sportive. Dans ce cas, il n'est pas tenu compte des résultats de ses matchs.

Le tournoi se déroulera selon le règlement du Circuit Départemental Jeune (consultable sur le site du comité départemental).

L'ordre des matchs respectera dans la mesure du possible la numérotation du programme. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision de Juge-Arbitre et du club organisateur pour le bon déroulement de la compétition.